



**400€ NET
PAR MOIS**

Une allocation d'étude d'un montant de 400€ net par mois est proposée aux étudiants infirmiers de 2^{ème} année.

CETTE ALLOCATION PORTE SUR LA TOTALITÉ DE LA 2^{ÈME} ANNÉE DE SCOLARITÉ ET SERA FIXÉE À HAUTEUR DE 500€ NET PAR MOIS SUR LA TOTALITÉ DE LA 3^{ÈME} ANNÉE.

À l'obtention du diplôme : signature d'un CDI assorti d'un engagement de servir de 3 ans pour les étudiants soutenus au cours de leur 3^{ème} année et de 5 ans pour les étudiants soutenus au cours de leur 2^{ème} et 3^{ème} année.

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et projet professionnel) doivent être adressés à :



Nicolas MARTENET

Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier Robert Morlevat
3 Avenue Pasteur
21140 Semur-en-Auxois



Ou par email à : drh.accueil@ch-semur.fr avec l'objet "Allocation d'étude IDE"

La sélection des candidats retenus se fera en concertation avec la Direction des Soins.

Plus de renseignements au **03 80 89 64 84**.